



Commune de  
**4190 FERRIERES**

Tél. : 086/40.99.44

Courriel : urbanisme@ferrieres.be

Courrier n° S26384

Nos réf. : 040/36148/877.5/RU/2026/116

Vos réf. : 00-01-3539/010 - CL

Votre correspondant : Anne PATERNOTRE

Ligne directe : 086/40.99.58

Courriel : anne.paternotre@ferrieres.be

**RECOMMANDÉ**



Ferrières, le 06 juillet 2026

Place de Chablis, n° 21

Étude Notariale de Louveigné  
Rue du Perréon, 19

**4141**

**LOUVEIGNÉ**



AM0116960

(2) FOR URB RNS 2026-07-06FOR 1

**Objet : Renseignements urbanistiques - Le Trou, 24 à 4190 Ferrières -**

Madame, Monsieur,

En réponse à votre lettre dont objet, nous vous communiquons en annexe les renseignements sollicités.

Pour les sommes éventuellement dues par vos clients à l'autorité locale, nous vous prions d'adresser un courrier distinct au receveur communal, M. Marc DUPONT, conformément à l'article 12 de la loi du 24 décembre 1996 relatif à l'établissement et au recouvrement des taxes provinciales et communales avec référence à l'article 433 du Code des Impôts sur les Revenus 1992.

Auriez-vous l'obligeance de verser, **dans les 15 jours**, sur notre compte BE51 0910 0042 0462, la somme de **50 €**, représentant le montant de la redevance communale.

**IMPORTANT:** référence à indiquer en communication lors du versement: **040/36148/877.5/RU/2026/116**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

T. LARUELLE



Le Bourgmestre,

C. VERDIN

P.S.: Demandes de renseignements d'urbanisme: **REDEVANCE**  
Ouverture de dossier : 30 €  
Par parcelle : 10 €



IMIO012419000012820

Province de Liège  
Arrondissement de Huy  
Commune de 4190 FERRIERES

## RECOMMANDÉ

Formulaire III B

INFORMATIONS NOTARIALES

Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 15 juin 2026 relative à des biens sis à **4190 FERRIÈRES. Le Trou, 24, cadastré 1ère division, section C, n° 573 D2 & 573 G**; et appartenant à &  
nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du CoDT:

Le bien en cause n° **573 D2** est situé en zone d'habitat à caractère rural et le bien n° **573 G** est situé en zone d'habitat à caractère rural et en zone agricole au plan de secteur de HUY - WAREMME adopté par Arrêté du 20 novembre 1981 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité;

Les biens en cause ne sont pas situés dans le périmètre d'un plan communal d'aménagement;

Les biens en cause ne sont pas soumis au droit de préemption en vertu de l'article D.VI.17 du CoDT;

Les biens en cause ne sont pas repris dans les limites d'un plan d'expropriation;

Les biens en cause ne sont ni classés en application de l'article 196 du Code wallon du patrimoine, ni inscrits sur la liste de sauvegarde visée à l'article 193 du même code;

Les biens en cause ne sont situés ni dans, ni à proximité d'un site NATURA 2000;

Le bien en cause n° **573 G** est situé à proximité d'un axe de ruissellement (valeur de l'aléa: faible) sur la carte de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau et ruissellement du sous-bassin hydrographique de l'Ourthe, approuvé par le Gouvernement wallon en date du 10 mars 2016;

Les biens en cause ne sont pas situés en zone inondable;

Les biens en cause sont repris en zone d'assainissement autonome au Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique de l'Ourthe, arrêté en date du 10 novembre 2005;

Ne disposant pas de plan où figurent les équipements en eau et électricité, et afin de vous assurer que la voirie est suffisamment équipée, nous vous invitons à consulter:

- la Société Wallonne Des Eaux (Avenue des Dessus-de-Lives, 10 à 5101 LOYERS),
- ORES (rue Jean Koch, n° 6 à 4800 LAMBERMONT)

Les biens en cause n'ont fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977;

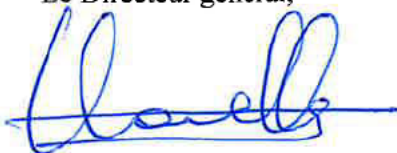
Les biens en cause n'ont fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977;

Les biens en cause n'ont fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans;

A Ferrières, le lundi 6 juillet 2026

Pour le Collège,

Le Directeur général,



T. LARUELLE



Le Bourgmestre,



C. VERDIN